



AVIS D'APPELS D'OFFRES

Marché de fourniture, livraison et installation d'équipements médicaux (ORL) Marché de conception, pose et fourniture de meubles médicaux Marché de fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau

La CAFAT (Caisse de compensation des prestations familiales, des accidents du travail et de prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie) est un organisme privé chargé d'une mission de service public : assurer la gestion de la protection sociale des calédoniens.

Son organisation et son fonctionnement sont déterminés par la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11.01.02 et la délibération modifiée n°280 du 19.12.2001 relatives à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie.

La CAFAT informe du lancement d'appels d'offres pour les marchés suivants :

- Fourniture, livraison et installation d'équipements médicaux (ORL),
- Conception, pose et fourniture de meubles médicaux,
- Fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau.

1. Identification du maître d'ouvrage

CAFAT - BP L5 - 4, rue du Général-Mangin - 98849 Nouméa cedex - Nouvelle-Calédonie.

2. Mode de passation

Marché privé sur appel d'offres public passé en Nouvelle-Calédonie.

Les soumissionnaires prendront en considération l'article Lp. 107 alinéa 4 de la loi du pays modifiée n° 2001-016 du 11.01.2002 relative à la sécurité sociale en Nouvelle-Calédonie.

3. Objet des marchés

Le marché de fourniture, livraison et installation d'équipements médicaux fait suite à l'appel d'offres du 28 février pour lequel le lot 5 a été déclaré sans suite. Il a pour objet la fourniture, la livraison et l'installation d'équipements ORL ;

Le marché de conception, pose et fourniture de meubles médicaux est alloté et a pour objet la fourniture, la livraison et la pose de meubles médicaux pour les cabinets dentaires et les salles de stérilisation dentaires (lot 1) ainsi que pour l'infirmerie (lot 2) et de paillasses pour le laboratoire d'analyses médicales (lot 3) ;

Le marché fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau est alloté et a pour objet la fourniture, la livraison et le montage de mobilier de bureau : lot 1 Bureaux et retours ; lot 2 Coffres mobiles ; lot 3 Armoires ; lot 4 Tables ; lot 5 Meubles bas ; lot 6 Chaises ; lot 7 : Banquettes d'accueil ; lot 8 : Fauteuils de bureau et lot 9 : Tableaux ; pour le Centre médico-social unifié de Rivière-Salée.

4. Retrait du dossier

Le maître d'ouvrage informe les candidats que les dossiers de consultation sont dématérialisés et ne sont pas disponibles en version papier.

Les dossiers de consultation seront transmis gratuitement, après demande écrite formulée uniquement par courriel aux adresses suivantes :

Fourniture, livraison et installation d'équipements médicaux : cms@cafata.nc

L'objet du message électronique sera intitulé : 2020_EQUIPEMENTS MEDICAUX_Retrait du dossier_Lot 5-2.

Conception, pose et fourniture de meubles médicaux : cms@cafata.nc

L'objet du message électronique sera intitulé : 2020_MEUBLES MEDICAUX_Retrait du dossier.

Fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau : mpi@cafata.nc

L'objet du message électronique sera intitulé : 2020_AOO CMSU Mobilier de bureau_Retrait du dossier.

Le dossier sera ensuite envoyé dans un délai maximal de deux jours ouvrés, par courriel à l'adresse électronique par laquelle la demande aura été adressée.

5. Visite des lieux

Une visite obligatoire (CMSU CAFAT, 6 rue E.-Levesque, Rivière-Salée) sera organisée à l'intention de l'ensemble des soumissionnaires au marché conception, pose et fourniture de meubles médicaux le **mercredi 24 juin 2020 de 10h à 11h**.

6. Critères de sélection des offres

Les offres seront jugées suivant les critères indiqués à l'article 9 du règlement particulier des appels d'offres (RPAO).

7. Remise des offres

Les offres sous double enveloppe cachetée peuvent être remises dans les conditions prévues à l'article 6 du règlement particulier des appels d'offres (RPAO).

La date limite de remise des offres est fixée au : **mercredi 15 juillet 2020 à 11h** (heure de Nouvelle-Calédonie).

8. Autres renseignements

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO) joint au dossier de consultation.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Le Directeur général
Xavier MARTIN.